

3^{ème} Congrès international d'histoire des entreprises en France. Paris 2026

AUX MARGES DE L'ENTREPRISE :
LISIÈRES, FRICHES, FRONTIÈRES,
TIERS-LIEUX, INNOVATION

23-26 juin 2026
Université Paris Dauphine

ECOLE DOCTORALE – APPEL A CANDIDATURE

Un atelier doctoral est organisé dans le cadre du congrès. Il se tiendra le 23 juin 2026 à l'Université Paris Dauphine-PSL. Il est destiné à des étudiants en 2^{ème} ou 3^{ème} année de thèse et a vocation à faire progresser leur travail doctoral. L'accompagnement consiste en une journée de travail par petits groupes sous le tutorat d'enseignants chercheurs seniors spécialistes de l'histoire des entreprises, des organisations et du management.

Les doctorants qui souhaitent participer doivent candidater. Ils envoyent par mail (à l'adresse indiquée ci-dessous) : un curriculum court (maximum une demi-page), une lettre de motivation du candidat, une lettre de soutien du directeur de thèse ainsi qu'un texte présentant le travail de thèse du doctorant (d'une longueur de 3 pages maximum, ou 3000 mots, et écrit en langue française ou en langue anglaise).

Les candidatures seront évaluées par un jury selon les critères suivants :

- Dimension historique/historienne de la recherche,
- Lien avec l'objet de la conférence,
- Originalité du travail mené et intérêt des contributions attendues,
- Rigueur méthodologique,
- Clarté du document.

Les candidatures issues de différentes disciplines des sciences sociales (histoire, économie, sciences de gestion, sociologie, etc.) seront particulièrement bien accueillies.

Dates et informations importantes :

Documents à envoyer avant le 02 mars 2026 à l'adresse suivante : sebastien.damart@dauphine.psl.eu

Réponses aux candidats : 13 mars 2026

Le CV d'une page maximum indiquera notamment :

- Le nom du (de la) doctorant(e) et ses coordonnées - email, tel, adresse postale,
- L'université d'inscription,
- Le laboratoire d'accueil,
- Le nom du directeur ou de la directrice de thèse ainsi que ses coordonnées (affiliation, adresses postale et électronique, téléphone),
- La date de la première inscription en thèse,

Les frais de déplacement des doctorants à l'atelier (dans la limite d'un plafond qui sera précisé aux candidats finalement retenus), ainsi que les frais d'hébergement seront intégralement pris en charge par la conférence.

N.B. : le nombre maximum d'étudiants retenus est de 12. La candidature à l'atelier doctoral ne se substitue pas à une éventuelle proposition de communication au congrès. Il est possible de candidater à l'atelier doctoral et de soumettre dans le même temps une proposition au congrès.